

DISPOSITIONS FINANCIERES
Liées aux Statuts et Règlements de District

Le Comité Directeur, conformément aux dispositions de l'Art. 27 des Statuts du District, arrête avant le début de chaque saison, sur proposition de la Commission des Finances, les barèmes des droits, amendes, redevances, ventes d'imprimés et fournitures applicables durant la saison. Cette décision sera conforme aux nécessités du budget prévisionnel.

SAISON 2020-2021

1- DROITS ET COTISATIONS

Article 8 Statuts du District d'Alsace de Football

- Droit d'adhésion pour affiliation au District	46,00 €
- Cotisation annuelle (droits d'engagement) :	
D1 et D2	103,00 €
D3	94,00 €
D4	72,00 €
D5 à D9, Foot d'entreprise	63,00 €
Clubs loisirs	40,00 €
- Cotisation Club :	
D1 et D2	170,00 €
D3	155,00 €
D4	140,00 €
D5 à D9	115,00 €
Foot d'entreprise, Jeunes, Feminines	78,00 €
Clubs loisirs	16,00 €
- Frais de participation à la communication :	
D1 et D2	343,00 €
D3	267,00 €
D4	190,00 €
D5 à D9	152,00 €
Foot d'entreprise, Jeunes, Feminines	76,00 €
Clubs loisirs	20,00 €
Coupes	
- Frais d'engagement	
Coupe d'Alsace	16,00 €
Coupe d'Alsace Féminine	16,00 €
Coupe d'Alsace Veteran	16,00 €
Coupe Equipe seconde	16,00 €
Challenge Pyramide B	16,00 €
Coupe Centre Alsace	16,00 €
Coupe de Dietrich	16,00 €
Coupe d'Alsace Bossue	16,00 €
Coupe Crédit Mutuel Jeunes	5,00 €
Festival U13	5,00 €

- Contribution forfaitaire des clubs recevants jusqu'en demi-finale	
Coupe d'Alsace	20,00 €
Coupe d'Alsace Féminine	10,00 €
Coupe d'Alsace Veteran	10,00 €
Coupe Equipe seconde	10,00 €
Challenge Pyramide B	10,00 €
Coupe Centre Alsace	20,00 €
Coupe de Dietrich	20,00 €
Coupe d'Alsace Bossue	20,00 €

FUTSAL

- Frais d'engagement	
D1	25,00 €
Foot Diversifié	25,00 €
Féminines	25,00 €
Coupe Alsace	25,00 €
U7 à U11 - U7F à U11F	3,00 €
U13 à U18 - U13F à U18F	7,60 €

Règlements Généraux

- Frais d'appel d'un arbitre au Comité Directeur du District	8,00 €
--	--------

Article 13 RD

- Droits pour demande de modification d'heure ou de date de match, après retour des calendriers (prélèvement automatique)	
Demande faite jusqu'à 9 jours avant le match	23,00 €
Demande faite de 3 à 9 jours avant le match	35,00 €

Article 34 RD

- Droits pour matchs amicaux avec équipes étrangères	Néant
--	-------

Article 63 RD

- Réserves confirmées et réclamation en District, sauf compétitions régionales et nationales	32,00 €
--	----------------

Article 69 RD

- Frais d'appel contre une décision d'ordre réglementaire	92,00 €
---	---------

- Sauf

Coupe de France jusqu'au 6e tour	116,20 €
Coupe Gambardella et Coupe de France féminine	116,20 €
- Frais d'appel devant une Commission Centrale (FFF) en matière réglementaire	65,00 €

Article 109 RD

- Droits d'appel contre une décision d'ordre disciplinaire (Chap. IX des RL) auprès de :	
Commission d'Appel de District, 1e instance pour décision de District	92,00 €

Commission d'Appel Régionale de Discipline, 2e instance d'appel et dernier ressort pour décisions départementales	116,20 €
---	----------

Articles 142 et 186 des RG

- Réserves confirmées et réclamation lors d'une compétition nationale	65,00 €
---	---------

2 - AMENDES

Article 4 RD

- Non présentation de ballon	Néant
------------------------------	-------

Article 8 RD

- Feuille de match envoyée hors délai par un club (y compris Feuille de Match Informatisée)	10,00 €
- Feuille de match non signée (y compris Feuille de Match Informatisée)	10,00 €
- Non utilisation de la Feuille de match informatisée	50,00 €

Article 8 bis RD

- Non communication de saisie des résultats football à onze, séniors et jeunes quel que soit le nombre non saisi	10,00 €
--	---------

Article 11 RD

A) Forfait déclaré

Championnat : Masculins et Féminines

D1 et D2	75,00 €
D3 à D5	50,00 €
D6 à D9	40,00 €
District séniors à 8	30,00 €
District U18 & U15 à 11	40,00 €
District U18 & U15 à 8	30,00 €
District U13	30,00 €
Football d'animation	20,00 €
Majoration forfait 2 dernières journées	100,00 €

Coupes : Masculines et Féminines

Coupe de France, Coupe Gambardella et Coupe de France Féminine (Phase District)	75,00 €
Coupe d'Alsace, Coupe du Crédit Mutuel et Coupes locales	75,00 €
Coupe/Challenge des équipes réserves	40,00 €
Coupes/Challenges des équipes de jeunes	40,00 €
Forfait lors d'une Finale ou d'un plateau final Séniors	100,00 €
Forfait lors d'une Finale ou d'un plateau final Jeunes	100,00 €

Futsal : Compétitions & Critériums Masculins et Féminines

Séniors

District 1	75,00 €
Autres championnats	40,00 €

Coupe d'Alsace	75,00 €
Autres coupes	40,00 €
<u>Jeunes</u>	
Championnat*	40,00 €
Criterium*	40,00 €
Criterium Foot d'animation*	40,00 €
Finales Séniors Coupes, Criterium, Championnat	100,00 €
Finales Jeunes Coupes, Critérium, Championnat	100,00 €

B) Forfait non déclaré :

Toutes compétitions libres et Futsal; Masculins et Féminines

En cas de Forfait non déclaré, l'amende prévu au point A est majoré de 25€

L'équipe visiteuse peut demander au club des frais de déplacement

1 trajet aller uniquement	2,20€/km
Perception minimum	50,00 €

C) Forfait général déclaré ou prononcé par les commissions

Championnats Masculins et Féminines

District 1 à 2	150,00 €
District 3 à 5	100,00 €
District 6 à 9	80,00 €
District Séniors à 8	60,00 €
District U18 & U15 à 11	80,00 €
District U18 & U15 à 8	60,00 €
District U13	60,00 €
Football d'animation	40,00 €
Séniors Futsal	100,00 €
Jeunes Futsal	80,00 €

D) Absence lors d'une cérémonie de remise des prix	50,00 €
--	---------

Article 15 RD

- Non engagement équipes de jeunes par club de District	31,00 €
- Non engagement équipe seconde par club de : D1 à D3	61,00 €

Article 37 RD

- Disputer une rencontre avec un club suspendu	16,00 €
--	---------

Article 38 RD

- Disputer une rencontre avec un club non affilié sans autorisation préalable du Comité Directeur	16,00 €
---	---------

Article 47 bis RD

- Non présentation de licence valant qualification	4,00€ par licence
--	-------------------

Article 48 RD

- Utilisation joueur non licencié	92,00€ par joueur
-----------------------------------	-------------------

Article 51 RD

- Falsification de licence ou fraude sur identité 200,00€ par joueur

Article 81 RD

- Falsification de renseignements 100,00€ par joueur
- Utilisation d'un joueur en état de suspension 46,00€ par joueur
- Récidive 120,00 €

Article 92 RD

- Responsabilité reconnue d'un club en cas d'insuffisance de mesure d'ordre 46,00 €

Article 94 RD

- Faire participer un joueur à deux rencontres contrairement à l'Art. 151 des RG 30,00€ par joueur

Article 95 RD

- Absence de feuille d'engagement dans les délais 50,00 €
- Non communication de la composition ou changement du Comité 50,00 €
- Absence aux différentes Assemblées Générales de District 16,00€ par voix

- Absence sans excuse au-devant des Commissions après convocation 23,00 €

- Arrêt de match par mesure disciplinaire

D1, D2 115,00 €

D3 à D5 60,00 €

Autres équipe à 11 35,00 €

Jeunes, Féminines 35,00 €

Coupe de France 115,00 €

Coupe Gambardella, Coupe de France féminine, Coupes d'Alsace 69,00 €

Coupes du Crédit Mutuel, Coupes locales, Coupes pyramide B 46,00 €

Coupe d'encouragement des jeunes 35,00 €

Compétitions séniors 69,00 €

Amendes pour les sanctions prononcées en District selon le barème disciplinaire de la FFF

- Application stricte par les Commissions des amendes fixées au Chapitre IV de l'annexe 2 des Règlements Généraux

Article 116 RD

- Amende pour non retour au District du questionnaire concernant les arbitres mis à disposition du District 16,00 €

Article 117 RD

- Sanctions financières (Statuts de l'Arbitrage) aux clubs en infraction :

D1, D2 61,00 €

D3 à D9 46,00 €

Football Entreprise et clubs féminins 16,00 €

3 - Code disciplinaire

Les joueurs

- Propos blessants à l'encontre d'un officiel 17,00 €

- Propos grossiers ou injurieux à l'encontre d'un officiel	17,00 €
- Gestes ou comportements obscènes à l'encontre d'un officiel	34,00 €
- Menaces ou intimidations verbales ou physiques à l'encontre d'un officiel	50,00 €
- Propos ou comportements racistes ou discriminatoires	100,00 €
- Bousculade volontaire ou tentative de coup à l'encontre d'un officiel	85,00 €
- Crachat	
A l'encontre d'un officiel	100,00 €
A l'encontre d'un joueur, entraîneur, éducateur, dirigeant ou du public	85,00 €
- Brutalité ou coup à l'encontre d'un officiel	
Sans blessure	150,00 €
Avec blessure et ITT jusqu'à 8j	150,00 €
Avec blessure et ITT supérieure à 8j	200,00 €
- Brutalité ou coup à l'encontre d'un joueur, entraîneur, éducateur, dirigeant ou du public	
Avec blessure et ITT jusqu'à 8j en cours de rencontre	50,00 €
Avec blessure et ITT jusqu'à 8j en dehors de la rencontre	200,00 €
Avec blessure et ITT supérieure à 8j en cours de rencontre	
A l'occasion d'une action de jeu	85,00 €
En dehors de toute action de jeu	200,00 €
Avec blessure et ITT supérieure à 8j en dehors de la rencontre	200,00 €

Les entraîneurs, éducateurs, dirigeants et personnel médical

- Propos blessants à l'encontre d'un officiel	17,00 €
- Propos grossiers ou injurieux à l'encontre d'un officiel	34,00 €
- Gestes ou comportements obscènes à l'encontre d'un officiel	50,00 €
- Menaces ou intimidations verbales ou physiques à l'encontre d'un officiel	85,00 €
- Propos ou comportements racistes ou discriminatoires	100,00 €
- Bousculade volontaire ou tentative de coup à l'encontre d'un officiel	100,00 €
- Crachat	
A l'encontre d'un officiel	100,00 €
A l'encontre d'un joueur, entraîneur, éducateur, dirigeant ou du public	85,00 €
- Brutalité ou coup à l'encontre d'un officiel	
Sans blessure	150,00 €
Avec blessure et ITT jusqu'à 8j	150,00 €
Avec blessure et ITT supérieure à 8j	200,00 €
- Brutalité ou coup à l'encontre d'un joueur, entraîneur, éducateur, dirigeant ou du public	
Avec blessure et ITT jusqu'à 8j en dehors de la rencontre	200,00 €
En dehors de toute action de jeu	200,00 €
Avec blessure et ITT supérieure à 8j en dehors de la rencontre	200,00 €

4 - FRAIS DE DOSSIER

Article 95 RD

- Inscription du 1e avertissement	Gratuit
- Inscription du 2e avertissement	15,00 €
- Inscription du 3e avertissement	20,00 €
- Dossier de suspension automatique et expulsion	26,00 €

Article 95 RD

- Frais pour demande de certificat de sortie auprès de la Fédération Etrangère 55,00 €

5- LICENCES***A titre d'information***

Ces tarifs sont votés par l'assemblée générale de la Ligue

Tarifs assurance incluse

- Arbitre (M et F)	17,80 €
- Dirigeant (M et F)	11,60 €
- Educateur Fédéral (M et F)	14,00 €
- Senior à U20	23,20 €
- U18 à U19	21,40 €
- U18F à Senior F	19,20 €
- U16 à U17 (M et F)	15,90 €
- U14 à U15 (M et F) - Football libre	14,40 €
- U12 à U13 (M et F) - Football libre	14,00 €
- U10 et U11 (M et F) - Football libre	12,10 €
- U6 à U9 (M et F) - Football libre	10,30 €
- Foot Loisir	21,40 €

Changements de club

- Vétérans, Seniors à U18	61,50 €
- U17 à U14	25,70 €
- Féminines Senior à U14	25,70 €
- Opposition à mutation	25,00€ par joueur